

Justificatif généré le 30/10/2023

Support de parution :



Date de parution : 30/10/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/704514
N° d'annonce : 704514

LE CHALET

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €

Siège social :

54- 56 rue Léo Lagrange 93130 NOISY-LE-SEC

835 119 843 R.C.S. Bobigny

Du procès-verbal de l'AGE du 26.10.2023, du certificat délivré le 26.10.2023 par le commissaire aux comptes de la Société, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation avec la créance liquide et exigible sur la Société et du procès-verbal de la délibération du Président du 27.10.2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté de 330.000 € par émission de 330.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 5 000 € à 335.000 €.

En conséquence, les articles 6.1 et 6.2 des statuts ont été modifiés.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePdCTEMj

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePdCTEMj>

